

Joseph Baumann, secrétaire d'Alsace Nature - Association Fédérative de Protection de la Nature et de l'environnement, fédérée à FNE - France Nature Environnement, fait partie de l'exécutif du collectif RUCSSA - Réseau Urgence Climatique et Sociale Sud Alsace, créé pour s'opposer au projet EUROVIA 16 PROJECT qui doit s'implanter dans le P.A.P.A. - Parc d'Activité de la Plaine d'Alsace de la ComCom CCCHR – Communauté de Commune Centre Haut-Rhin.

Eurovia-16/Amazon à Ensisheim, conte de fée ou film d'horreur ?

Décembre 2018, décès d'un agriculteur des suites de longue maladie, sans successeur voulant reprendre la ferme. Le maire d'Ensisheim soutient qu'il n'y avait pas de repreneur, et que les terres étaient de piètre qualité.

Comment croire cela, alors qu'il y était pratiqué antérieurement notamment du maraîchage et des cultures de fraisiers en libre cueillette. Pas de repreneur ? Alors que par exemple **Terre de Liens** recherche activement des terres agricoles pour les préserver.

Mais non, on attribue à ces terres de bien meilleures valeurs, à savoir, une situation stratégique entre la France, la Suisse et l'Allemagne, le long de l'axe principal nord-sud, à proximité d'un échangeur qui mène directement en Allemagne, avec un aéroport international à 40 km.

La vérité est que la comcom tout comme le conseil départemental 68 persistent dans un schéma de développement économique sans scrupules, comme si le changement climatique s'arrêtait aux frontières du Haut-Rhin et que le territoire de la comcom n'était en rien concerné par la nécessaire résilience alimentaire.

Les terres situées avantageusement dans le prolongement de la zone d'activité du PAPA éveillent l'appétit irrésistible du président de la CCCHR, et en mars 2019 les terres deviennent la propriété de la comcom.

S'ensuit une modification du PLUi et du Parc d'Activité de la Plaine d'Alsace, ouvrant la voie au démarchage des logisticiens ou des

distributeurs pratiquant le commerce en ligne dont certains sont déjà présents.

Le projet a fait l'objet d'une enquête publique commune pour la demande de permis de construire et pour la demande d'autorisation environnementale, et s'est achevée en juin 2020 par un avis favorable sans réserves.

Le dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'un **établissement logistique** à Ensisheim est daté du **27 septembre 2019**, il concerne des **activités d'entrepôt de stockage**.

Dans sa séance de cet après-midi, le CoDERST - Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques, est appelé à statuer sur le dossier EUROVIA-16 PROJECT. Un avis favorable ouvre la voie à la signature par le préfet de l'arrêté d'autorisation ICPE.

Tout au long de l'été les autorités préfectorales attendent la concrétisation de l'intégration des dépôts logistique e-commerce au moratoire, c'est certainement une explication pour le report de CoDERST en CoDERST jusqu'à ce jour du 3 décembre.

Suite à l'enquête publique **l'Etat a jusqu'au 6 décembre 2020** signer l'autorisation ICPE. Si pas d'avis du CoDERST avant la date limite, il n'y a pas d'autorisation, ce qui vaut refus. Mais alors, le pétitionnaire peut faire constater la carence de l'État et le poursuivre.

Une autre raison, pourquoi est-il si pressant d'accorder cette autorisation environnementale ?

Et bien, il se trouve qu'Ensisheim (comme Fontaine 90) est classé en zone AFR intégrale (Aides À Finalité Régionales), de ce fait la Commission Européenne autorise la France à

octroyer des aides du plus haut niveau, à savoir à hauteur de 10% des investissements productifs. Les zones sont éligibles jusqu'au 31/12/2020.

L'homme le plus riche du monde sait faire bon profit des aides des pays accueillants !

Combien de fois avons-nous manifesté, que n'avons-nous pas entrepris pour faire état de notre opposition à ce projet ? Et combien de manifestations en soutien du projet : pas une ! Des maires et élus se sont exprimés contre le projet. Combien se sont publiquement prononcés pour ? deux ! le maire d'Ensisheim et un vice-président de la CCCHR.

C'est décidément un grand projet imposé.

Quand Peugeot est venu s'installer près de Mulhouse tout le monde s'est réjoui ! Quand de multiples firmes japonaises sont venues s'implanter en Alsace, elles ont été accueillies dans la liesse !

Et EUROVIA616 , les porteurs de projet avancent masqués, ils ont quoi à cacher ? De quoi ont-ils honte ?

Si ce projet se réalise, ce sera l'entière et unique responsabilité des membres du CoDERST qui auront voté pour son autorisation environnementale !